

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CASC  
SÉANCE DU 6 JUILLET 2021  
14h00-17h00**

<b>Collège des représentants du personnel</b>	<b>NOM - Prénom</b>	<b>Qualité</b>
<b>Présent(e)s</b>	BLONDEAU Selma AARAB Zakaria ABDALLAH Sitti BAHI Souad BALDE Aminata BENOUADAH Nassera DRAME Kadidiatou JEAN-LOUIS Serge KONDO Bernice NJIKI Joël SANNA Sylvette SENTUBERY Chantal SINGER Sandrine	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
<b>Excusé(e)s</b>	BORNIER Benoît LEMAIRE Patrick MEGHAR Nadia SEGAILLAT Sandrine ZEGGA FOUAD Anissa	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
<b>Absent(e)s</b>	GREIFFEMBERG Eva	Titulaire
<b>Invité(e)s</b>	TAIBI Aïcha	Invitée

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 6 JUILLET 2021**  
**14h00-17h00**

Avant l'ouverture de la séance, Selma Blondeau annonce la présence exceptionnelle de Aïcha TAIBI (Pôle Sports) pour présenter des propositions de séjours en lien avec la Commission Vacances. Toutefois, Aïcha TAIBI n'a pas de droit de voter.

Selma Blondeau, Présidente du CASC ouvre la séance du Conseil d'Administration à 14h20.

**ORDRE DU JOUR**

1	Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 23 mars 2021	
2	Commission Vacances	Présentation des propositions voyages 2022
3	Commission Activités	Point inscription activités 2021
4	Commission Cadeaux	Point inscriptions Préparation et organisation de la distribution des cadeaux 2021
5	Commission Communication	Point Communication
6	Divers	

**Les pouvoirs**

MEGHAR Nadia donne pouvoir à BALDE Aminata

LEMAIRE Patrick donne pouvoir à BLONDEAU Selma

## 1. Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 23 mars 2021

Aucune remarque, ni observation n'ont été apportées par l'ensemble des élus sur le compte-rendu du conseil d'administration du 23 mars 2021.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

## 2. Commission Vacances

La Commission Vacances a invité exceptionnellement Aïcha TAIBI à faire des propositions de voyages pour l'année 2022. Après sa présentation et celle de la Commission Vacances elle a quitté la réunion.

### Point sur le compte-rendu de la Commission Vacances

- **Séjour Neige 2022** :
  - **Montgenèvre** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, du 19 au 26 mars 2022 pour 610,00 € tout compris. Les agents qui prendront ce séjour ne pourront pas bénéficier du QF pour la semaine découverte mais de la subvention annuelle.
- **Semaine Découverte 2022** :
  - **Hammamet** en Tunisie, du 24 avril au 8 mai 2022 (durant les vacances scolaires d'avril) pour 50 places par semaine. Proposition soumise au vote du CA pour les semaines du 24 avril au 1<sup>er</sup> mai 2022, du 26 avril au 3 mai 2022, du 30 avril au 7 mai 2022 et du 1<sup>er</sup> mai au 8 mai 2022.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Selma BLONDEAU, Présidente du CASC, a proposé une **déduction de 100,00 € aux agents** qui participent aux séjours à Hammamet et à Montgenèvre et **non aux enfants de moins de 18 ans** (proposition initiale). Cette nouvelle proposition est soumise au vote du Conseil d'Administration.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

- **Séjours Low Cost 2022 :**

- **La Crète**, du 18 au 25 juin 2022 pour 655,00 €, proposition soumise au vote du Conseil d'Administration.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	2 <i>2 CFDT</i>	0

- **Séjours Été 2022 :**

- **L'île de Brac** en Croatie, du 9 au 16 juillet 2022 pour 850,00 €, proposition soumise au vote du CA.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

- **Antalya** en Turquie, du 13 au 20 août 2022 pour 850,00 €, proposition soumise au vote du CA pour 10 personnes minimum.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	1 <i>1 CFDT</i>

- **Séjours Circuits 2022 :**

- **Les Cyclades** en Grèce, du 12 au 19 juin 2022 pour 1 551,00 €.
- **Cuba**, du 3 au 11 octobre 2022 pour 1 326,00 €. Les deux circuits sont soumises au vote du Conseil d'Administration.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

- **Séjour de fin d'année 2021 et début d'année 2022 :**

- **Le Revard**, il s'agit d'un séjour de ski pour le réveillon 2021, du 27 décembre 2021 au 2 janvier 2022 pour 195,00 € (adultes) et 130,00 € (enfants de 0 à 11 ans), hors repas de Noël pris en charge par le CASC. Selma BLONDEAU, Présidente du CASC a proposé de déduire 50,00 € du prix par agent.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

### 3. Commission Activités

La commission activités donnent plusieurs informations :

- Sortie le dimanche 11 juillet 2021 à l'aquarium Nausicaa à Boulogne sur Mer, sur les 50 places proposées, il y a 89 inscrits. Afin de permettre à tous les inscrits de participer à la sortie, la commission activités vient de demander un deuxième car au Garage. Sandrine SINGER et Kadiatou DRAME accompagnent le groupe pour la sortie.
- Sortie le dimanche 15 août 2021 à Deauville, sur les 50 places proposées, il y a 57 inscrits ; de ce fait, il faut demander un deuxième car au Garage.
- Sortie le samedi 11 septembre 2021 à Montrognon « Barbecue géant », il y a 102 inscrits sur les 100 places proposées, pré-inscriptions jusqu'au 26 août 2021.
- Billetterie : la commission activités a dépensé 40 000,00 € sur 80 000,00 € prévus.

La commission activités a réagi sur des difficultés dont elle fait face. En effet, après avoir travaillé, validé et proposé différentes activités, or certaines personnes élues se permettent de déconseiller ou dissuader les agents de ne pas s'inscrire aux activités proposées. Les élus ont le devoir de respecter le travail effectué par les différentes commissions.

En plus des séjours de la commission vacances, la commission activités propose des **week-end** pour l'année 2022. Les agents peuvent bénéficier d'un week-end par an calculé en fonction du QF.

- **Week-end 2022 validés par les élus :**

- **New-York** en plein Manhattan, du 11 au 16 mars 2022 (6 jours/4 nuits) entre 840,00 € et 890,00 €. Ce prix comprend le vol, l'hôtel et le petit déjeuner. Ce séjour ne sera pas subventionné mais sera calculé en fonction du QF.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

- **Château de la Loire**, les dates sont à déterminer pour 2022 (3 jours/2 nuits) pour 179,00 € (adultes) et 145,00 € (enfants) en pension complète avec la visite du Château. Ce séjour sera calculé en fonction du QF.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

- **Futuroscope**, les dates sont à déterminer pour 2022 (3 jours/2 nuits) pour 185,00 € comprenant 2 entrées au parc, 2 petits déjeuners et 2 dîners. Départ et retour en car municipal. Ce séjour sera calculé en fonction du QF.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

- **Saint Martin d'Ecublei**, en mai ou en juin 2022 (3 jours/2 nuits) pour 65,00 € (adultes) et 40,00 € (enfants). Départ et retour en car municipal.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	5 1 CGT 3 CFDT 1 FAF

- **Thalasso**, le lieu et les dates sont à déterminer pour un week-end en février ou mars 2022.
- **Saint Petersburg à Moscou**, en mai ou juin 2022 (4 jours/3 nuits) le séjour coûte entre 710,00 € et 730,00 € ou (5 jours/4 nuits) entre 770,00 € et 795,00 €. Ce prix comprend le vol, l'hôtel et le petit déjeuner. Ce séjour sera calculé en fonction du QF.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

#### 4. Commission Cadeaux

Jusqu'au 9 juillet 2021, il sera encore possible de transmettre les choix des cadeaux de fin d'année. La saisie des différentes demandes sera faite par les élus et les gestionnaires du CASC à partir du 15 juillet 2021.

A l'heure actuelle, beaucoup de demandes arrivent au format papier alors il y a la possibilité de les transmettre par courrier électronique. Pour la prochaine fois, on doit utiliser le formulaire en ligne ou faire le retour du formulaire pdf.

La préparation à la distribution se fera le 29 novembre et la distribution des cadeaux aura lieu le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2021 au théâtre du Fil de l'eau.

## 5. Commission Communication

Le site fonctionne bien, il y a de plus en plus d'inscrits. Pour la diffusion des différentes informations, on ne fixe plus une seule date butoir mais on laissera un peu plus de marge.

## 6. Divers

### **Nouveau fonctionnement pour l'entretien des Mobil-Homes à Oléron :**

Jean-Louis CAYROL s'occupait bénévolement de l'entretien des trois Mobil-Homes ; il ne souhaite plus poursuivre suite à des difficultés rencontrées avec des agents de la ville. En revanche, il continuera l'entretien extérieur du site (tondre le gazon, ...).

A la demande de la présidente du CASC lors du CA du 23 mars 2021, trois élus (Bernice KONDO, Sandrine SINGER et Kadidiatou DRAME) se sont rendus trois jours à Oléron durant le mois d'avril afin de faire l'inventaire et l'entretien des trois Mobil-Homes mais aussi pour étudier la possibilité de mettre en place une conciergerie payante.

Une des propositions retenue est celle de la société WM PRODUCTION qui propose 60,00 € par Mobil-Homes et par semaine d'occupation. La société peut mettre en place un système de coffre avec code dans lequel se trouvera la clé du Mobil-Homes, les autres clés seront à récupérer dans le Mobil-Homes. Lorsque les agents arrivent sur le site, le représentant de la société ira les voir afin de fixer un rendez-vous la veille de leur départ pour un inventaire de fin de séjour entretien compris. Au départ des agents, la société se chargera de la logistique (changer les draps, vérifier l'état de l'électricité, du gaz...).

Afin de remercier symboliquement Jean-Louis CAYROL pour toutes ses années de services-rendus, la Présidente du CASC propose de lui remettre un chèque de 1 000,00 € au nom de tous les élus du CASC. Proposition soumise au vote des élus.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

La proposition d'investir l'excédent de 140 000 € de l'année dernière sur des Mobil-Homes sur des sites la ville comme Montrognon et dans des lieux extérieurs comme les campings est toujours maintenus :

- Pour Montrognon, un devis a été établi pour 67 000,00 € le Mobil-Homes mais sans l'assainissement.

- Pour les campings extérieurs, des devis ont été faits :
  - Odalys pour le camping le Grau-du-Roi situé en Languedoc-Roussillon pour un Mobil-Homes de 6 places de 2017 pour 30 000,00 € et 5 000,00 € annuel pour la parcelle et son entretien
- Touristra (Tourisme social) propose des Mobil-Homes de 6 places à 50 000,00 € tout compris à l'île de Ré et sur d'autres sites. La seule difficulté est que le Mobil-Homes et son emplacement peuvent changer.

Une question a été posée concernant un séjour qui a eu lieu fin mai début juin 2021 à Fuerteventura aux Iles Canaries « comment la diffusion de cette information a t-elle été faite et qui sont les bénéficiaires ? ».

L'information a été diffusée sur la page Facebook du CASC et users, suite à cette diffusion, des agents sont venus s'inscrire au CASC. Il s'agit essentiellement des personnes qui devaient initialement partir en croisière ; cette dernière est remplacée par d'autres destinations (Tunisie, Rhodes...).

**Fin de la séance à 17h00.**